

OFFRE D'EMPLOI STAGE : Suivi de frayère d'Alose sur l'Ardèche

La Fédération de Pêche de l'Ardèche recherche une personne pour réaliser le suivi nocturne d'une frayère d'alose sur la rivière Ardèche à Salavas.

L'embauche sera effective du 15 mai à fin juin soit un mois et demi.

L'objectif du stage :

Le suivi des frayères d'alose est réalisé en partenariat avec le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (Réserve Naturelle) pour le compte de l'Association Migrateur Rhône Méditerranée depuis 2001. En 2009, trois ouvrages ont été équipés de « passe à poisson » (Alose-Apron) et la mission de suivi s'exercera également sur les sites potentiels des secteurs « reconnectés ». Le suivi d'une frayère d'alose consiste à comptabiliser le nombre de « Bulls », phénomène caractéristique et remarquable de reproduction des aloses qui viennent en surface lâcher leurs gamètes dans un mouvement circulaire. Les données recueillies permettent de suivre la dynamique de remontée des aloses consécutives aux aménagements sur le Rhône et la rivière Ardèche.

Missions :

Réaliser le suivi nocturne, **en binôme**, de la frayère Alose de « salavas » situées sur la rivière Ardèche :

Mesure de paramètres physiques, hydrologie, climatologie, activité sur le site

Relevé et positionnement des « bulls »

L'ensemble des données et observations sont à intégrer sur une fiche terrain.

Horaires sur site de Vallon-Salavas:

22h00 à 01h00 au minimum en absence de Bull

45 minutes après le dernier bull observé après 01h30

22h00 à 4h30 maximum

Le matériel est fourni par l'employeur.

La personne recrutée devra toutefois se munir de vêtements chauds et imperméables si pluie...

Profil recherché :

Personne ayant une bonne condition physique, sens de l'observation, assiduité, ponctualité,

Permis automobile depuis plus de deux années nécessaire.

Durée & période : du 15 mai au 31 juin / La personne réalisera suivant une séquence de 5 nuits de suivi nocturne puis deux jours de repos, ainsi de suite... Le travail se déroulera notamment le week-end et jours fériés.

Lieu de travail : Frayère de Salavas (tout proche de vallon Pont d'Arc) et autres frayères aux alentours en amont...

Conditions d'emploi : CDD d'un mois et demi – Traitement : SMIC

Contact : Vincent PEYRONNET : Fédération de pêche de l'Ardèche

☎ : 04 75 37 09 77 – 06 85 63 70 92 - peche07.peyronnet@wanadoo.fr

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Siège Social : 16 avenue Paul Ribeyre, 07600 VALS LES BAINS

Tél. 04 75 37 06 68 – Fax. 04 75 37 09 26 – E mail : peche07@wanadoo.fr

SIRET 776 229 239 00038 – APE 926 C – Dom. Bancaire : CA SRA PRIVAS n° 29844959000.51